

# Les Echos

Le Quotidien de l'Economie

Jeudi 2 Octobre 2008

## Collectivités locales

### MANUEL VALLS - LE DÉPUTÉ-MAIRE PS D'ÉVRY

## Grand Paris : « Je suis favorable à une communauté urbaine »

La conférence métropolitaine a débattu hier des statuts du futur syndicat mixte d'études Paris Métropole. Elle se réunira début novembre pour les adopter, avant délibération dans les conseils des collectivités souhaitant adhérer, pour une création du syndicat début 2009. Sur le sujet sensible du périmètre, un consensus s'est dessiné autour de l'option 2 (« Les Echos » du 1er octobre), la plus resserrée - 126 communes au coeur de l'agglomération, 8 départements, la région, 39 EPCI - avec quelques adaptations, demandées notamment par la région. Le principe « une collectivité, une voix » a également été retenu. Partie prenante dans le débat sur le Grand Paris, Manuel Valls plaide pour une communauté urbaine dont les villes nouvelles franciliennes fermeraient les frontières.

#### **Question : Evry va-t-elle adhérer au syndicat mixte d'études ? Qu'en attendez-vous dans le débat sur le Grand Paris ?**

Bien sûr. L'agglomération d'Evry-Centre-Essonne souhaite s'inscrire dans cette démarche inédite, résultat de la conférence métropolitaine initiée par Bertrand Delanoë. Notre territoire est une composante majeure de l'arc sud francilien de l'innovation et de la recherche reliant Evry à Orly

et au plateau de Saclay. Nous avons des relations fortes avec le coeur de l'agglomération à travers plusieurs pôles de compétitivité, nous disposons d'un formidable potentiel en centre Essonne grâce à une aire urbaine de 500.000 habitants.

Le débat sur le Grand Paris a pris une autre dimension depuis que la gauche est à la tête de Paris, de la région, de six départements et dans de nombreuses villes de banlieue. Cela nous donne une obligation de résultat et un devoir d'imagination. C'est très bien que le président de la République s'intéresse au sujet et fasse des propositions. Mais il est pour le moins étonnant que l'Etat cherche à reprendre la main sur l'aménagement de la région et fragilise sans motif valable le conseil régional d'Ile-de-France, alors qu'il est aux abonnés absents depuis des années et menace gravement la situation financière des collectivités locales.

#### **Question : Où doit, en termes de périmètre, s'arrêter le Grand Paris ? Faut-il inventer une structure institutionnelle spécifique pour ce territoire ?**

Nous devons d'abord réfléchir à la construction de la ville du futur, la densité et la compacité comme Bertrand Delanoë le fait avec sa

volonté de construire des immeubles de grande hauteur dans Paris. Je suis favorable à la création d'une communauté urbaine dont les frontières seraient tracées par le cercle constitué par les villes nouvelles. La gestion urbaine du coeur de l'agglomération a besoin d'une structure efficace.

#### **Question : Quelles compétences verriez-vous confiées à cette future entité ?**

C'est aux communes d'en décider au nom du principe de libre administration. Le champ est vaste. Et je suis favorable à une loi-cadre en Ile-de-France pour garantir une véritable solidarité financière entre collectivités et le cadre réglementaire permettant de faciliter les partenariats et la réalisation des projets. C'est en simplifiant les normes que le gouvernement sera le plus utile et en encourageant l'imagination des élus locaux qui ont des comptes à rendre à leurs concitoyens, certainement pas en entravant leur action.

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
JOËL COSSARDEAUX**